



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS
Et d'encadrement
DPAE 3
Bureau n° G623
Affaire suivie par :
Carole Bréchet
Tél : 01 57 02 61 83
Mél : promomds@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2021-1803 du 23 décembre 2021 revalorisant le déroulement de carrière des corps des infirmiers des administrations et services médicaux des administrations de l'Etat;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2022 sur le tableau d'avancement au grade d'infirmier de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur hors classe, les infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Fabienne HADAD - CLG RENE CASSIN, NOISY LE SEC
2. Jocelyne LAPRIE - CLG NICOLAS FOUQUET, MORMANT
3. Fabienne VINCENT - LPO SIMONE SIGNORET, VAUX LE PENIL
4. Nathalie QUESADA - CLG LE SEGRAIS, LOGNES
5. Catherine LE GALL - LGT FLORA TRISTAN, NOISY LE GRAND
6. Carole CHENEVIERE- LP LINO VENTURA, OZOIR LA FERRIERE
7. Lorena BARBIER - CLG JEAN DE BEAUMONT, VILLEMOMBLE
8. Patricia CALLAREC - CLG ELSA TRIOLET, VARENNES SUR SEINE

9. Agnès LAROCHE - CLG HENRI SELLIER, BONDY
10. Sylvie DESCHAMPS - CLG PAUL ELUARD, MONTREUIL
11. Sylvie DOS SANTOS - CLG GERARD PHILIPPE, AULNAY SOUS BOIS
12. Mireille MERTZ - CLG ROBERT DOISNEAU, CLICHY SOUS BOIS
13. Véronique DEJIEUX - DSDEN DE LA SEINE-SAINT-DENIS, BOBIGNY

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 20 JUIN 2022

Pour le recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines
Mehdi CHERFI